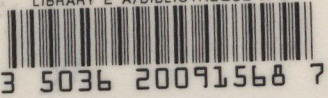


1937 N. 38

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



(Traduction)

II
I

Le Ministre fédéral des Affaires étrangères
Ambassadeur du Canada près la République fédérale
d'Allemagne

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ottawa, le 5 mars 1956

1956, am 5 el, Bonn

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

Je vous remercie de votre lettre du 27 février 1956, dans laquelle vous m'informez que vous avez l'honneur de recevoir de votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, une copie de votre lettre en date du 27 février 1956, relative à la proposition émise par votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, le 27 février 1956, en ce qui concerne le soin et l'entretien de la sépulture des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) décédés au Canada. Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre lettre et de l'intérêt que vous portez à la question de la sépulture des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) décédés au Canada. Je tiens également à vous informer que le Gouvernement fédéral du Canada a l'honneur de vous adresser par votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, une copie de la lettre en date du 27 février 1956, relative à la proposition émise par votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, le 27 février 1956, en ce qui concerne le soin et l'entretien de la sépulture des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) décédés au Canada. Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre lettre et de l'intérêt que vous portez à la question de la sépulture des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) décédés au Canada. Je tiens également à vous informer que le Gouvernement fédéral du Canada a l'honneur de vous adresser par votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, une copie de la lettre en date du 27 février 1956, relative à la proposition émise par votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, le 27 février 1956, en ce qui concerne le soin et l'entretien de la sépulture des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) décédés au Canada.

BRENTANO

Si les propositions énoncées ci-dessus par votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, le 27 février 1956, en ce qui concerne le soin et l'entretien de la sépulture des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) décédés au Canada, sont acceptées par votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, le 27 février 1956, en ce qui concerne le soin et l'entretien de la sépulture des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) décédés au Canada, je tiens à vous remercier de votre lettre et de l'intérêt que vous portez à la question de la sépulture des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) décédés au Canada. Je tiens également à vous informer que le Gouvernement fédéral du Canada a l'honneur de vous adresser par votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, une copie de la lettre en date du 27 février 1956, relative à la proposition émise par votre Excellence, Monsieur Charles S. A. Ritchie, l'Ambassadeur du Canada à Bonn, le 27 février 1956, en ce qui concerne le soin et l'entretien de la sépulture des anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) décédés au Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

L'Ambassadeur du Canada
C. S. A. RITCHIE

Monsieur Heinrich von Brentano
Ministère fédéral des Affaires étrangères
Bonn